



Communiqué de presse

Paris, le 12 février 2020

BD2020 : des résidences d'auteurs de bande dessinée en milieu scolaire

Dans le cadre de « BD2020 - Année de la bande dessinée », le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse s'associent pour mettre en œuvre un projet de résidences d'auteurs de bande dessinée en milieu scolaire à l'échelle nationale.

Cette action s'inscrit pleinement dans la priorité présidentielle donnée à une éducation artistique et culturelle de qualité pour tous les élèves.

Chaque département français accueillera ainsi un auteur de bande dessinée (scénariste et/ou dessinateur) dans une école, un collège ou un lycée, pour valoriser la création contemporaine en bande dessinée à partir de son œuvre et conduire un projet de création artistique dans ce domaine avec les élèves.

Ce projet est élaboré conjointement par l'auteur et l'équipe éducative de l'établissement d'accueil. Les auteurs sélectionnés reçoivent une bourse pour la réalisation de la résidence et du projet de création.

Les résidences sont organisées par le Centre national du livre (CNL) et la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Les appels à candidatures pour la sélection des auteurs de bande dessinée et des écoles et établissements scolaires seront lancés dès la semaine prochaine. La sélection sera faite par un comité national ad hoc ; les résidences commenceront à la rentrée scolaire 2020.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr
www.education.gouv.fr/presse
<https://twitter.com/EducationFrance>